

# Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Morbihan Réunion du 9/6/2016

## A l'ordre du jour :

- 1/ Approbation des PV des réunions du 30/6/2015 et du 20/10/2015.
- 2/ Présentation du DUERP de la Dircofi Ouest avis motivé sur le PAP 2016 (avis).
- 3/ Présentation du DUERP de la DDFiP du Morbihan et avis motivé sur le PAP 2016 (avis).
- 4/ Point Immobilier :
  - Installation du PCR
  - Déménagement du SPF de Vannes.
- 5/ Etude et analyse des rapports de L'ISST, des fiches d'accident du travail, des annotations du registre hygiène et sécurité et des fiches de signalement émis depuis le CS-CT du 19/0/2016.
- 6/ Enquête CHS-CT sur l'accident du travail du 11/03/2015 à Auray.
- 7/ Visites des postes de Guer et Malestroit et visites à programmer pour 2016.
- 8/ Formations CHS-CT.
- 9/ Questions diverses :
  - Remplacement du Médecin de prévention.
  - Situation de la trésorerie de Le Palais.
  - Fusion de secteurs d'assiettes des SIP Vannes-Golfe et Lorient-sud.

Les représentants du personnel ont lu leur déclaration liminaire portant sur le contexte actuel : le mépris de la DG vis à vis de ses agents, la pseudo lutte contre la fraude fiscale, sur le manque de moyens humains et financiers des services de la DGFIP et la souffrance au travail que cela entraîne.

## **Approbation des PV des réunions du 30/6/2015 et du 20/10/2015**

*Abstention pour les 2 PV* : ils nous parviennent très tard et des modifications demandées n'ont pas été acceptées.

Nous avons rappelé la grande difficulté engendrée par la réception tardive des PV, il est très compliqué de se souvenir des débats plusieurs mois après la réunion.

La question du manque de moyens humains se pose à nouveau : une secrétaire animatrice pour 2 départements est a priori insuffisant pour que les CHS-CT fonctionnent normalement.

## **Présentation du DUERP de la Dircofi Ouest, avis motivé sur le PAP 2016**

Les élus du Morbihan demandent depuis plusieurs années que la Dircofi dispose de son propre CHS-CT. En effet le CHS-CT du Morbihan ne participe pas à l'élaboration du DUERP de la Dircofi (Document unique d'évaluation des risques professionnels), ni au PAP (plan annuel de prévention) qui en découle.

Nous avons constaté, comme les années précédentes, que la Dircofi a un DUERP très bien élaboré. Tous les services de la Dircofi ayant les mêmes problématiques, le document est donc plus « ciblé » et une approche plus fine des risques est possible.

Traiter tous les risques des différents services de la DDFIP entraîne une certaine dispersion et une moins grande maîtrise de chacun d'entre eux. (lié aux différentes missions très disparates d'un

service à l'autre).

La Dircofi n'a pas hésité à classer le risque routier en « mortel » : n'empêchant pas les agents d'aller travailler mais obligeant à traiter ce risque en priorité.

Nous avons fait la demande qu'à l'avenir les sorties de parking dangereuses soient classées de la même façon dans le DUERP du Morbihan, afin de reconnaître la réalité du niveau de risque et pouvoir se donner plus de moyens pour les éliminer.

Les Dircofi se sont équipées depuis plusieurs années de véhicules de fonction. (14 en tout pour la Dircofi Ouest); afin de garantir l'anonymat des vérificateurs lors de leurs déplacements (dans des entreprises « à risque » par exemple). Et aussi pour faire des économies : en effet la flotte revient moins chère à l'administration que de rembourser les frais aux agents.

Chose aberrante cependant, la Dircofi n'a plus l'autorisation d'accroître sa flotte.

Elle n'est donc plus autorisée à faire des économies supplémentaires, encore une contradiction supplémentaire au sein de notre Ministère. Allez comprendre !!!

Des locations de véhicules sont aussi possibles (rentables selon le nombre de kilomètres à parcourir), et des facilités sont accordées aux agents qui ont des contraintes familiales ou géographiques. Un bel effort de pragmatisme au bénéfice des agents est à noter ! Sauf pour la flotte de véhicules...

Un système d'alerte **en cas d'intempéries** a aussi été mis en place afin que les vérificateurs puissent tenir compte des difficultés éventuelles pour les déplacements prévus.

**Les risques psycho-sociaux** ont aussi fait l'objet d'une attention particulière.

Un dialogue est établi pour l'élaboration des objectifs, et l'absence d'un agent n'entraîne pas le report de la charge de travail sur un autre collègue.

**Mais oui vous avez bien lu, c'est possible !**

Il y a de quoi être surpris alors que pour nous autres les objectifs à atteindre ne sont pas discutables, et qu'un service doit forcément absorber le travail à faire, même en cas d'absence prolongée d'un collègue.

Le manque de remontée de 3909 entraîne un **stress** par rapport aux objectifs à atteindre. Malheureusement, le démantèlement et l'éloignement des services de gestion qui pouvaient faire remonter des infos ne va pas aider les Dircofi.

Le site de J.D'ARADON qui accueille la Dircofi à Vannes doit bénéficier de travaux importants, du moins sur une partie du bâtiment mais des retards ont été pris. (le projet est piloté depuis la centrale).

Nous avons rappelé encore une fois l'importance de reprendre le bâtiment dans son ensemble. Cet ancien entrepôt est une vraie passoire énergétique. En effet, il semble que l'isolation du bâtiment ne soit pas « acquise ».

Les chaudières devraient être remplacées car les problèmes sont récurrents, sans isolation et sans changer les ouvrants ? **Oui à la DGFIP nous participons directement au réchauffement climatique !**

D'ailleurs ce site qui devait regrouper l'ensemble des services de contrôle du département (esprit du projet TROADEC de laisser ces services ensemble et à J.D'arradon) ne les regroupera finalement pas tous.

En effet le PCR (pôle de contrôle des revenus patrimoniaux) s'installera à la cité de Vannes puis à TROADEC !

Pourquoi donc avoir voulu transférer le SPF à TROADEC (et donc à la cité en attendant) pour laisser la place à TOUS les services de contrôle qui finalement n'iront pas TOUS à J.D'ARRADON et seront en fait dispersés entre ARRADON et TROADEC ??

Cela pourrait faire sourire si nous avions des crédits illimités, des services logistiques et une CMI pas submergée, et le temps pour s'amuser pour ce jeu de chaises musicales.

### **Avis favorable sur le DUERP/PAP de la Dircofi.**

## **Présentation du DUERP de la DDFiP du Morbihan et avis motivé sur le PAP 2016**

Seulement 22 % des questionnaires DUERP ont été remplis et retournés, des services ne sont toujours pas réunis pour parler collectivement des risques, certains chefs de service ne sont pas impliqués, pourtant le traitement des RPS est une priorité « affichée » de la DGFIP.

A la direction donc de trouver la solution pour impliquer l'ensemble de ses cadres sur ces sujets. La réunion pour regrouper collectivement les risques et en discuter est obligatoire. Nous devons le rappeler tous les ans mais cela n'est toujours pas fait dans tous les services.

On constate une large critique des applications informatiques : mal conçues, avec des bugs et pas forcément adaptées aux missions.

Le CHS-CT devra mettre l'accent sur le **travail sur écran** (nouveau stage apprécié animé par une orthoptiste).

La fatigue visuelle prenant de plus en plus d'importance dans le document unique, liée à la permanence du travail sur écran, pas forcément de bonne qualité, de mauvaise taille ou avec des résolutions différentes.

**La charte alcool** va être rappelée, nous avons demandé des précisions sur la procédure suivie par la direction en cas de problème avec un agent (soins, médecin, entretien etc).

Le sujet est délicat car le secret médical et la plus grande prudence s'imposent à l'employeur.

Il nous semble que la direction gère ce sujet au mieux et avec humanité. (rappelons que l'alcoolisme est considérée comme une maladie, et que son approche ne doit pas être « punitive »).

Le CHS-CT avait aussi décidé de se saisir du sujet des « **zones fumeurs** ».

En effet sur certains sites, en fonction de la configuration des bâtiments, il est très difficile de trouver un endroit où cela ne dérange personne.

Soit il s'agit de zones de passages soit l'endroit se trouve sous les fenêtres ou pire à côté de conduites de gaz ! Il conviendra lors des visites de sites de tenter de trouver un emplacement correct.

Afin de « se forcer » à éliminer le **risque routier** des sorties de parking, ce risque sera désormais classé en mortel.

Les municipalités rechignent à installer des miroirs qui se multiplieraient sur les trottoirs, de plus il s'agit du « dernier recours », et n'est pas prévu par le code de la route (on ne peut donc pas imposer à une commune d'en installer un).

Il faudra trouver une solution alternative ou installer un miroir dans l'espace privé de ces sites.

Il est important que les agents signalent ces endroits dangereux, auxquels on s'habitue mais qui font courir un risque réel et grave aux usagers (cyclistes, piétons, véhicules).

### **Avis favorable des représentants du personnel sur le DUERP-PAP 2016.**

## Point immobilier, déménagements: PCRP et SPF de Vannes

Le PCRP va être installé à la cité administrative. Le plan n'était pas finalisé donc pas disponible. Les fiches d'impact n'ont pas été établies. Les agents n'ont pas été associés aux groupes de travail métiers.

Le groupe de travail « installation » devrait être réuni prochainement.

Il va falloir faire vite car avec les congés qui approchent il ne restera pas beaucoup de temps pour la discussion.

Nous avons quelques craintes sur l'installation de ce service, en l'absence de toute information.

Le service sera néanmoins installé sur 2 niveaux à la cité de Vannes (pour partie dans l'aile de L'ONAC et au 1<sup>er</sup> étage), et dans des bureaux de 1 ou 2 agents.

Le déménagement du SPF de Vannes se fera fin septembre (après de multiples reports, cette fois-ci c'est la bonne !)

Le GT-installation s'est réuni. Le service sera provisoirement installé à la cité administrative.

Aucun travaux nécessaires sauf éventuellement retirer de la moquette.

Abattre des cloisons pour garder une organisation du travail par équipe n'étant pas possible (amiante dans les cloisons), la mutualisation et l'organisation du travail au quotidien s'en verront compliquées.

Le stationnement de la cité se verra encore densifié par l'arrivée des collègues.

Il faut noter que les locaux de la cité apportent, malgré l'état général du bâtiment, une amélioration des conditions de vie au travail des agents du SPF de Vannes en ce qui concerne la qualité des locaux, en même temps il était difficile de faire pire que Jérôme D'arradon. (fin de l'open-space bruyant et plein de courant-d'air).

## Etude et analyse des rapports de L'ISST, des fiches d'accident du travail, des annotations du registre hygiène et sécurité et des fiches de signalement émises depuis le CS-CT du 19/04/2016.

Madame COLAS, l'inspectrice santé-sécurité au travail, étant excusée, la présentation de son rapport a été reporté.

On constate que de plus en plus de services sont en difficulté grave.

Par le jeu des mutations, des départs en retraite, des arrêts maladie, un service peut basculer en très peu de temps du « ça peut aller » à « tout le monde est largué ».

En découle une démotivation des équipes, un découragement et parfois un épuisement professionnel, face à la quantité de travail, la complexité, et le sentiment d'être toujours en retard.

Parfois même dans des services ayant quelques années seulement d'existence.

Le dernier en date est le PRS de Vannes, qui « appelle au secours ».

M LAVOUE a indiqué que des évolutions étaient en cours, du renfort, et des aménagements allaient être mis en place. (modifications de seuils, fin du topage pour les dossiers RAR, révision du protocole, renforts de classement par les femmes de ménage). Le but étant de tout faire pour éviter que le service ne « coule ».

Les précédentes alertes ont sans doute permis d'avoir pris des habitudes et la réaction de la direction a été rapide. Espérons que la situation se stabilise rapidement pour nos collègues.

**Concernant les fiches de signalement**, il faut rappeler que suite à une agression, les agents ont la possibilité de faire une pause pour « se détendre » et « récupérer ».

Reprendre la réception du public après que la police soit venue arrêter un énervé n'est pas souhaitable, vous pouvez/devez prendre le temps de vous calmer.

C'est normalement une consigne que les chefs de service ont à communiquer à l'agent « agressé ».

Malheureusement dans certains cas, seul le dépôt de plainte permettra que votre statut de victime soit reconnue.

## Enquête CHS-CT sur l'accident du travail du 11/03/2015 à Auray.

Le CHS-CT avait décidé de diligenter une enquête sur cet accident du travail. Le but de cette enquête était d'étudier l'environnement et de trouver des solutions pour que cela ne se reproduise pas. Cela aurait été la première enquête menée par le CHS-CT du Morbihan

Elle arrive malheureusement beaucoup trop tard.

Nous avons du faire le constat que pour une prochaine enquête, il faudra forcément s'y atteler dans les jours qui suivent l'accident. Les locaux peuvent subir des travaux, l'agent changer de service et la situation n'est plus analysable.

L'enquête est donc abandonnée.

## Visites des postes de Guer et Malestroit et visites à programmer pour 2016.

### Guer :

Le poste est en sous-effectif (-1B).

La direction va renouveler sa demande de changement des ouvrants auprès de la mairie, l'isolation étant très mauvaise. Le nettoyage des toilettes n'est effectué que 2x/semaine. Le sujet étant commun à d'autres sites, il faudra trouver des solutions.

Le site n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (trottoir impraticables + une marche).

Un double écran va être installé pour le poste d'accueil.

Les couleurs/puissances des néons sont mauvaises, il conviendra de les faire remplacer.

Un problème de stockage des archives est aussi apparu (encombrement).

### Malestroit :

Le nettoyage des toilettes n'est effectué que 2x/semaine. Le bâtiment est de plain-pied mais difficilement accessible aux PMR à cause du revêtement et de la marche située à l'entrée (pas d'accès PMR côté agents.)

Un problème d'éclairage au sous-sol à revoir. Contrairement à Guer qui est un des points noirs du département en matière de foncier, la trésorerie de Malestroit a été rénovée récemment et apporte satisfaction aux agents en place. L'archivage pose aussi problème.

**Plus largement les problèmes d'archivage semblent commun à de nombreux petits postes.**

**Par manque de temps, les agents ne peuvent plus consacrer des journées entières au tri des archives, ni au pilon .**

### Programme des visites CHSCT :

2016 : SIP d'Auray, Vannes-Ménimur, SIP/SIE Pontivy, Port-Louis.

2017 : SIP Vannes-Golfe, SIE Vannes-Remparts.

## Formations CHS-CT

Le **stage RPS** est apprécié par tous les participants, et devrait selon la CGT être imposé à tous les chefs de service quand ils le deviennent.

Après tout on oblige bien les agents à aller à un stage déontologie tous les 5 ans alors que nous connaissons nos devoirs/obligations. ! Et on nous ne demande pas notre avis !

Devenir manager ne s'invente pas et il faut donner des moyens aux chefs de service pour savoir gérer certaines situations, les comprendre, voire les anticiper.

Ce stage n'est en aucun cas un tribunal et il permet à tout le monde de « comprendre » la situation de l'autre sans juger, base de tout collectif.

Dans la période, et avec l'affichage d'une priorité donnée par la DG à la lutte contre les RPS, nous avons du mal à comprendre qu'on ne puisse pas obliger un futur chef à suivre cette formation d'1/2 journée !

**En attendant, la CGT a proposé que la prévention des RPS soit abordée lors du collège des chefs de service.**

### Questions diverses :

Le Président devant ne pas trop s'attarder, les questions diverses ont été « rapides »  
Nous avons rappelé les difficultés pour l'ensemble des agents concernant l'absence d'un **Médecin de Prévention**. Il faut se rendre à Quimper.

Les agents qui ont des pathologies graves ont donc des difficultés pour être suivis, et personne ne peut plus aller voir le MDP rapidement après un événement médical ou une agression au travail par exemple.

C'est un vrai manque qui impacte la santé des agents. Nous espérons que la direction et le secrétariat général feront le nécessaire pour qu'un MDP soit rapidement recruté pour notre département.

Point sur l'installation du **SIP Vannes Golfe** : d'après une visite du directeur, les agents sont très satisfaits, nous les rencontrerons lors de la visite CHS-CT. La situation semble également correcte pour le **SIP Lorient Sud**.

**Le Palais** : encore des questions sur l'avenir de ce poste.

Malheureusement, **Erwan Hautin**, que beaucoup d'entre vous ont rencontré lors de ses visites sur sites (parfois accompagné de l'ISST ou du docteur ROOS-KADOURI), quitte ses fonctions d'assistant de prévention au 01/09/2016.

Nous le remercions chaleureusement pour le travail effectué, pour ses compétences humaines et le soutien qu'il a apporté à de nombreux agents du département.

**Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses futures fonctions.**

N'hésitez pas lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants en CHS-CT par téléphone ou mail. En cas d'absence, la section CGT dispose des coordonnées personnels des représentants afin d'être joint même en dehors des horaires de travail.

---

Vos représentants en CHS-CT:

Mickaël MOREAU – SPF VANNES, Catherine PETITOT – SIE LORIENT SUD.

N'oubliez de nous envoyer les copies des fiches hygiène et sécurité ainsi que les fiches de signalement et puis n'hésitez pas à nous appeler pour toute interrogation.

**La Fédération des Finances dispose d'un secteur spécifique « Santé au Travail ». Une adresse mail est désormais à disposition pour toutes nos questions. Les possibilités de recours juridiques vont aussi être étudiées.**

**Courriel : [sante.travail@finances.cgt.fr](mailto:sante.travail@finances.cgt.fr)**